



MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE LA CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique comprend des cours thématiques et des tests d'évaluation en ligne et en présentiel à l'auto-école.

Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur). Les cours en ligne sont proposés dans les forfaits et se déroulent sur le site PREPACODE.

Les horaires sont libres.

1. Des cours thématiques vous sont proposés et portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;

Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;

La Route (réglementation et comportements de conduite en cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;

Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds, transport en commun, d'intérêt général) ;

Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et du chargement) ;

Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;

Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;

La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;

La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)

L'Environnement (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).

2. Des séries thématiques de 10 questions en nombre illimité.

3. Des tests d'évaluation

4. 16 examens blancs conforme à l'examen du code de la route.

- Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
- Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
- Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
- L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.



ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE À L'AUTO-ÉCOLE

1. Des cours de code sur des thèmes de sécurité routière :

Ces cours sont développés par un enseignant si disponibilité et avec des supports média.

Les thèmes abordés portent sur :

- La signalisation : verticale, horizontale ; les risques ; les influences et les pressions.
- L'alcool et la conduite : effets physiologiques ; effets psychologiques ; les idées reçues ; les risques ; les influences et les pressions.
- Les intersections : différentes formes ; ordre de priorité ; les risques ; les influences et les pressions.
- Le temps de réaction : calcul simplifié ; les causes de l'augmentation du temps de réaction ; les risques ; les influences et les pressions.

Ces cours sont organisés le samedi de 10H00 à 12H00.

2. Des séries de 40 questions, conformes à l'épreuve du Code de la Route et corrigés par un enseignant sur demande.

Ces séries sont organisés quel que soit le nombre d'élèves :

- Du lundi au vendredi de 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

4 compétences générales sont abordées.

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans le livret d'apprentissage dématérialisé qui est remis à l'élève dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des **bilans de compétences** seront menées au cours et en fin de la formation avant une proposition de date d'examen.

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

Les cours pratiques sont individuels cependant dans le cadre d'une écoute pédagogique, des sessions de 2 heures, avec au maximum 3 élèves dans le véhicule sont proposés.

- Les cours pratiques sont proposés :
- Du lundi au vendredi de 07H00 à 20H00
 - Le samedi de 07H00 à 14H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une **régularité des leçons de conduite**. Un rythme de 2 heures minimum par semaine est proposé pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT LISIBLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/villepinte/villepinte-auto-ecole>
Rubrique : « documents utiles ».